



LEGENDE

- ZONAGE**
- UA : Zone de constructions en ordre continu : Habitat, Services, Activités
 - UG : Zone d'habitat individuel principalement
 - UGa : Zone d'habitat individuel principalement
 - UH : Zone d'habitat individuel principalement à caractère résidentiel
 - UHa : Zone d'habitat individuel principalement à caractère résidentiel
 - UHb : Zone d'habitat individuel principalement à caractère résidentiel
 - UM : Zone d'activités mixtes
 - 1AU : Zone à urbaniser
 - 2AU : Zone à urbaniser
 - A : Zone agricole
 - Ap : Zone agricole paysagère
 - N : Zone naturelle et forestière
 - Nh : Zone naturelle et forestière

Protections au titre de l'article L 123.1.7 du code de l'urbanisme

- ★ Bâtiments remarquables
- ▲ Point de vue
- ▲ Petit patrimoine à préserver
- Plantations d'alignement
- Mur de clôture existant et façade remarquable à conserver ou à restaurer
- Carrières souterraines abandonnées
- ⊗ Espace paysager
- ⊗ Zone inconstructible

Protection au titre de l'article L 123.1.6 du code de l'urbanisme

- Chemins à préserver, à créer ou à réhabiliter
- Axe de ruissellement temporaire lors d'orages
- Zone d'inondations tourbeuses compressibles et risque de présence d'eau à faible profondeur
- Espaces Boisés Classés
- Emplacements réservés

La totalité du territoire communal constitue une zone à risque d'exposition au plomb (arrêté préfectoral du 22/12/2000)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

NUMERO	NATURE	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE
A	Opération mixte : Logements/commerces/services	Commune	1 365 m ²
B	Terrain de sport	Commune	1 008 m ²
C	Equipements sportifs / jardins / jeux d'enfants	Commune	3 131 m ²
D	Extension de la station d'épuration	SICTEU	5 677 m ²
E	Elargissement de la voirie	Commune	83 m ²

Département du Val d'Oise

Commune de BUTRY-sur-OISE

PLAN LOCAL D'URBANISME Documents graphiques

